



## Règlement de l'exposition annuelle

### Thème

- L'exposition annuelle est une exposition sur un thème ou une modalité de présentation (« diptyque », par exemple).
- Le thème est décidé et annoncé par l'équipe d'animation, généralement un an à l'avance.
- Il s'agit d'une exposition de séries de 3 à 5 photographies (sauf si le thème impose un autre choix, « diptyque » par exemple)
- Toutes les techniques photographiques sont acceptées.

### Sélection des séries

- Les séries sont pré-sélectionnées lors de nos soirées critiques, leur présentation discutée.
- La sélection finale des séries qui seront exposées est de la responsabilité de l'équipe d'animation qui pourra écarter des séries présélectionnées pour des raisons de qualité ou de nombre trop important.
- Un calendrier sera proposé et devra être respecté.
- Les délais annoncés pour la finalisation des séries sont impératifs.
- Afin de constituer le livre de l'exposition, les fichiers correspondants aux photographies de chaque série sont envoyées au responsable de la publication avant une date butoir donnée.

### Présentation des séries

- Les photos des séries peuvent être présentées avec ou sans cadre
  - ➔ Avec cadre : les photos peuvent être sous passe-partout blanc cassé ou sans passe-partout
  - ➔ Sans cadre : les photos, avec ou sans marge blanche, sont contre-collées sur un support rigide muni d'une **attache solide** (attention : le carton-plume n'est pas assez rigide en grand format !)
- Les cadres ou les supports des photos sans cadre peuvent être rectangulaires, orientation portrait ou paysage, ou carrés ; dans tous les cas, la place occupée sur le mur ne dépasse pas 40 cm dans le sens horizontal par photo.
- Les cadres peuvent être noirs, blancs ou en bois apparent (brut, vernis, teinté, etc), sans verre, ni devant, ni derrière.
- Le format des photos elles-mêmes est libre.
- L'atelier fournit les passe-partout à ceux qui en ont besoin. De même, l'atelier peut prêter des cadres 40x50 à bord noir ou gris.

### Exposition

- L'exposition annuelle est l'affaire de tous les adhérents du club.
- Le montage et le démontage de l'exposition, son gardiennage, nécessitent nombre de volontaires.
- Le vernissage de l'exposition est un moment important de la vie du club, son apparition publique : la présence de tous les adhérents au vernissage est importante.
- **Ce qui précède est *a fortiori* vrai pour les exposants !**
- L'adhérent ne récupère pas sa ou ses séries avant au moins un an, l'exposition devant rester disponible pour d'autres lieux éventuellement.